

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Maria-Dolores GAUTIER-HURTADO, Maire.

Etaient présents :

Maria-Dolores GAUTIER-HURTADO, Christian NOCQUE, Gabriel PEROCHEAU, Cécile SANGUINETTI, Magali LEMAITRE, Nicolas BOUCHIRED, Géraldine AURADOU, Pierre-Marie BOTALLA-PIRETTA, Frédéric CADIOU, Nathalie DUPRE, Christelle GALLIER-CHAUSSE, Didier GUEVILLE, Marie-Dominique HAUCHECORNE, Jacky LEROY, Davis LUCAS, Daniel MARTIN, Mélanie RAULT, Carine THOMASSIN.

Etaient absents :

Jean-Luc FORT (pouvoir à Christelle GALLIER-CHAUSSE).

Secrétaire de Séance :

Frédéric CADIOU.

Madame Le Maire fait part au conseil municipal de la démission de Madame Valérie BAUDRY de son siège de conseillère municipale. Par conséquent, Monsieur Pierre-Marie BOTALLA-PIRETTA obtient le siège vacant.

1 – ELECTION DU MAIRE

Après ouverture de la séance par Madame Le Maire et l'installation du conseil municipal, Monsieur Daniel MARTIN, le plus âgé des membres du conseil, a pris la présidence.

Madame GAUTIER-HURTADO Maria-Dolores a obtenu 15 voix.

Aucun candidat présenté par l'opposition.

Madame GAUTIER-HURTADO Maria-Dolores ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire et a été immédiatement installée.

2 – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Considérant que le nombre maximum d'adjoints correspond aux besoins d'un travail municipal efficace, le conseil municipal décide de fixer à 5 le nombre d'adjoints au maire de la commune.

Accord à la majorité du conseil municipal.

3 – ELECTIONS DES ADJOINTS

Il est procédé à l'élection des adjoints.

La liste "Notre devoir : votre bien être au quotidien" a obtenu 15 voix.

Aucune liste présentée par l'opposition.

Sont proclamés élus et installés immédiatement dans l'ordre suivant :

- 1^{er} adjoint : Monsieur Christian NOCQUE
- 2^{ème} adjoint : Monsieur Gabriel PEROCHEAU
- 3^{ème} adjoint : Madame Cécile SANGUINETTI

- 4^{ème} adjoint : Madame Magali LEMAITRE
- 5^{ème} adjoint : Monsieur Nicolas BOUCHIRED

4 –DETERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS DELEGUES

Considérant les besoins, Madame Le Maire propose de fixer à 3 le nombre de conseillers délégués.

Accord du conseil municipal à la majorité.

5 –ELECTIONS DES CONSEILLERS DELEGUES

14.02.04

Il est procédé à l'élection des conseillers délégués.

Aucun candidat présenté par l'opposition.

Sont proclamés élus et installés immédiatement :

- 1^{er} conseiller délégué : Monsieur Daniel MARTIN
- 2^{ème} conseiller délégué : Monsieur Jacky LEROY
- 3^{ème} conseiller délégué : Monsieur David LUCAS

La séance est levée à 20 heures 00.